Archives alainberset.ch — copie d'archive
Article « Quatre ténors en concert chantant chacun sa partition », paru dans La Liberté (11.09.2007), repris sur le site www.berset.ch.
Adresse d'origine : http://www.berset.ch/archives/documents/2007/070911.LaLiberte.htm
Copie : Internet Archive, capture du 21.09.2007 —
https://web.archive.org/web/20070921230144/http://www.berset.ch/archives/documents/2007/070911.LaLiberte.htm

Quatre ténors en concert chantant chacun sa partition

Philippe Castella, La Liberté, le 11 septembre 2007

La course au Conseil des Etats se limitera au concert de quatre ténors. Les deux sortants fribourgeois Urs Schwaller (PDC) et Alain Berset (PS) devront contenir les ambitions du préfet de la Glâne et ancien sénateur Jean-Claude Cornu (PLR) ainsi que du conseiller national Jean-François Rime (UDC). Avec ces quatre fortes personnalités, la campagne promet de faire des étincelles. Leur présence est garante d'un débat de qualité et d'un véritable choix laissé à l'électeur. Les deux sortants partent néanmoins avec une sérieuse longueur d'avance sur leurs adversaires qui courent chasser le cerf en se disant qu'ils seront déjà heureux de ramener un chevreuil. Traduisez: un siège au Conseil national pour Jean-Claude Cornu et un deuxième siège UDC au National pour Jean-François Rime.

Aucun candidat surprise n'est sorti de sa boîte. Lundi 10 septembre à midi tombait le délai pour le dépôt des candidatures en vue de l'élection au Conseil des Etats. La compétition se limitera au concert de quatre ténors. Les deux sortants fribourgeois Urs Schwaller (PDC) et Alain Berset (PS) devront contenir les ambitions du préfet de la Glâne et ancien sénateur Jean-Claude Cornu (PLR) ainsi que du conseiller national Jean-François Rime (UDC) dans une élection qui se joue au scrutin majoritaire à deux tours.

Avec ces quatre fortes personnalités, la campagne promet de faire des étincelles. Leur présence est garante d'un débat de qualité et d'un véritable choix laissé à l'électeur. Les deux sortants partent néanmoins avec une sérieuse longueur d'avance sur leurs adversaires qui courent chasser le cerf en se disant qu'ils seront déjà heureux de ramener un chevreuil. Traduisez: un siège au Conseil national pour Jean-Claude Cornu et un deuxième siège UDC au National pour Jean-François Rime.

Le démocrate-chrétien Urs Schwaller est carrément hors compétition. Personne n'a l'envie ni les moyens de lui contester son siège. L'ancien préfet de la Singine et conseiller d'Etat avait été élu il y a quatre ans dès le premier tour, raflant près de 56% des voix. Il ne peut que faire mieux cette année, peut-être au-delà des 60%. Son bilan à Berne le prémunit d'une désillusion. En quatre ans, il est devenu un personnage incontournable de la scène fédérale. Promu chef du groupe PDC au Parlement, il apporte son sérieux à un parti souvent décrié pour ses tergiversations. D'aucuns lui prédisent un destin au Conseil fédéral, mais il faudrait pour cela que le PDC y retrouve un second siège.

Urs Schwaller bénéficiera d'un autre avantage cette année avec la candidature unique à gauche d'Alain Berset. La gauche aura tout intérêt à favoriser l'élection du Singinois dès le premier tour afin de priver l'allié radical Jean-Claude Cornu de sa locomotive en prévision du second tour.

Quant à Alain Berset, sa réélection n'est certes pas acquise. Personne n'a oublié – et lui moins que tout autre – la mésaventure survenue à son camarade Pierre Aeby en 1999. Malgré une législature à Berne où il avait su tirer son épingle du jeu, le sénateur broyard avait plié devant la force de l'alliance PDC-PLR qui avait réussi de justesse à faire élire le candidat radical dès le premier tour à la majorité absolue. Il s'agissait d'un certain… Jean-Claude Cornu.

L'histoire se répète, dit-on. Mais cela fait quatre ans que le sénateur socialiste se prépare à conjurer le sort. Obnubilé par l'échéance de sa réélection, Alain Berset s'est employé à utiliser cette obsession comme stimulant. D'abord en se concentrant sur son mandat à Berne – il n'a pas d'autre activité professionnelle. Ensuite en ne cessant de labourer son terrain électoral dans une sorte de campagne permanente menée aux quatre coins du canton.

Il y a quatre ans, Alain Berset s'était lancé dans une candidature de combat pour se positionner en prévision de l'élection au Conseil d'Etat de 2006. Mais le galop d'essai s'est transformé en course victorieuse. Et à 31 ans, le Belfagien devenait le benjamin du Conseil des Etats. Ce surdoué de la politique n'a pas tardé à y trouver ses marques. En habile tacticien, il a toujours eu un coup politique ou médiatique d'avance. Avec Urs Schwaller, il a formé un tandem, dont la complicité dépasse la seule défense des intérêts fribourgeois.

Sa principale crainte aujourd'hui: finir quatrième au premier tour et être du coup éliminé de la course au second. Les invincibles Gaulois aussi ne craignaient qu'une chose: que le ciel leur tombe sur la tête. Le scénario semble tout aussi peu vraisemblable.

Face à lui, Jean-Claude Cornu pourrait tout de même lui donner du fil à retordre. Malgré sa déconvenue d'il y a quatre ans et son relatif échec dans la course au Conseil d'Etat l'an passé, cet infatigable combattant se lance un nouveau défi ardu. Il a accepté de remplacer au pied levé, côté radical, un Jean-Paul Glasson épuisé par des soucis de santé.

Pourrait-il rééditer le coup de 1999 avec une élection dès le premier tour? On peut d'ores et déjà l'exclure. Pour trois raisons. D'abord, l'image du jeune préfet dynamique a vieilli. Ses incontestables qualités de battant passent pour de l'arrogance aux yeux de certains et ses nombreuses candidatures pourraient fatiguer l'électorat de droite. Ensuite, les alliés PDC-PLR ont perdu des plumes depuis 1999, où le siège n'avait été conquis que pour 400 voix. Enfin, ce qui condamne définitivement les chances d'une élection dès le premier tour, c'est la candidature de l'ex-radical Jean-François Rime sous les couleurs UDC. Avec la même configuration en 2003, un candidat moins fort pour l'UDC (Jean-Blaise Defago) et la prime au sortant, Jean-Claude Cornu n'avait réalisé que 41% des voix au premier tour.

Quant à une élection au second tour, elle reste de l'ordre du possible pour le Glânois. Il aura du mal toutefois à combler le déficit de plus de 5000 voix sur Alain Berset en 2003. Un déficit certes en partie provoqué par des annonces intempestives de la direction nationale du Parti radical entre les deux tours: la menace planait sur le siège démocrate-chrétien occupé au Conseil fédéral par le Fribourgeois Joseph Deiss. Autant dire que l'alliance a volé en éclat. Le scénario pourrait se répéter avec deux partis qui s'entredéchirent au soir du 21 octobre pour un siège au Conseil fédéral… et le même Jean-Claude Cornu dans le rôle de la victime expiatoire.

Si celui-ci a accepté de s'embarquer dans cette galère, c'est que son objectif est surtout de ravir le siège radical au Conseil national. Et là, la concurrence interne est vive, avec notamment le directeur de l'Union suisse des paysans Jacques Bourgeois. Sans compter que ce siège est menacé par la poussée attendue de l'UDC. Pressé de quitter sa préfecture, le Glânois pourrait se contenter de ce trophée de chasse. Une élection tacite d'Alain Berset au second tour n'est donc pas à écarter.

Reste Jean-François Rime. En quatre ans à Berne, il a apporté son crédit d'entrepreneur à une UDC romande avide de se rapprocher des milieux économiques. Mais difficile d'imaginer un UDC, qui plus est au profil libéral marqué, revêtir le paletot consensuel qu'attend l'électeur fribourgeois de ses sénateurs à Berne. Jean-François Rime ne devrait donc pas échapper à la quatrième place. Si l'UDC s'est lancée dans la course aux Etats, c'est pour bénéficier de la médiatisation qu'elle offre. Avec la petite idée d'en profiter pour ravir un deuxième siège au National, gain qui pourrait dépendre du score personnel de l'industriel bullois.

La présence de ces quatre ténors dans la course aux Etats devrait offrir la garantie d'une prestation de qualité. Le concert risque toutefois de souffrir de ce que chacun pourrait chanter une partition différente…